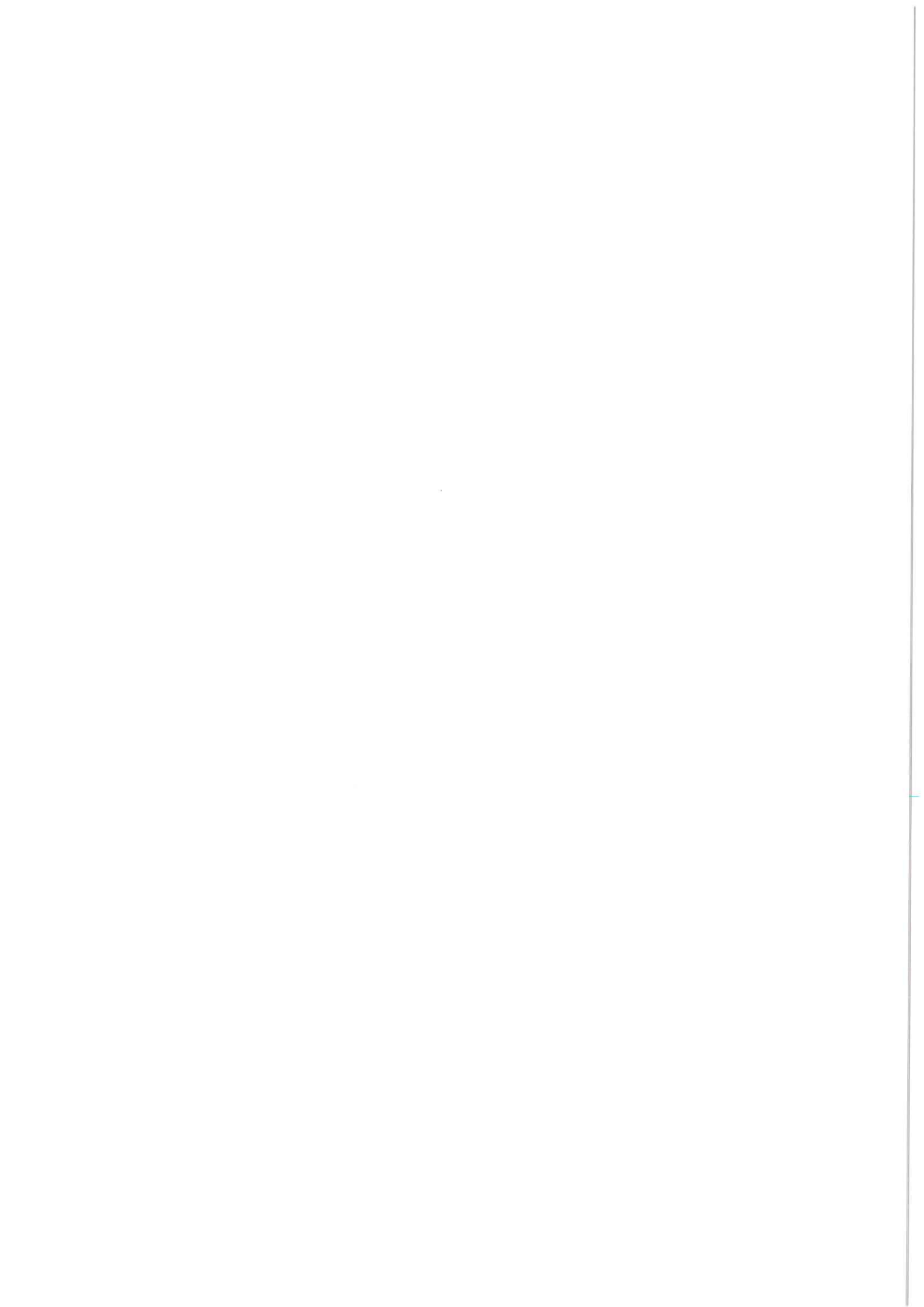


**Demande de permis unique – Salles de réception et parking – Cense de la  
Tour, 28 rue de la Tour, 1457 Walhain**

**Complément**

**Annexe 14 à la demande de permis d'urbanisme**

**Association Plain-Pied - Conseils d'aménagement pour les PMR**



## Plain-Pied, association sans but lucratif

Rue Nanon, 98 - 5000 NAMUR

Tél. 081 - 39 06 36

[contact@plain-pied.com](mailto:contact@plain-pied.com) [www.plain-pied.com](http://www.plain-pied.com)

Immatriculée à la TVA sous le n° BE 0473.977.038

bureau d'études en mobilité piétonne et en accessibilité



Concerne :

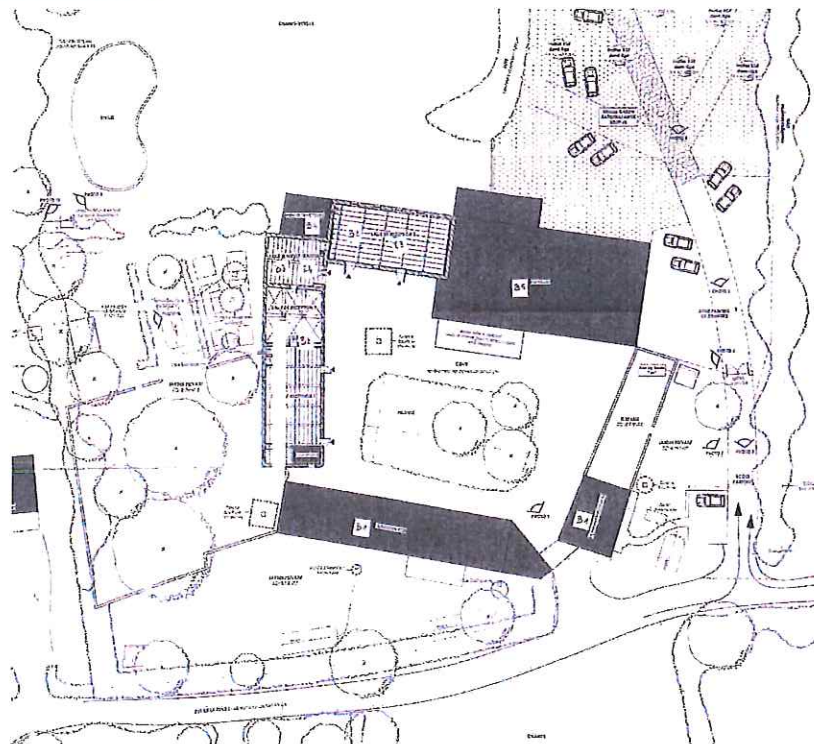
Demande d'un avis d'accessibilité pour la mise aux normes de salles de réceptions existantes à la Ferme Sens de la Tour sis 28 rue de la tour 1457 Walhain dans le cadre d'une demande de permis.

Suite à notre rencontre du 02/07/2019 concernant le dossier sous rubriques voici ce qui a été discuté.



- S** STATIONNER: Je dois pouvoir me rendre vers l'établissement, le repérer et y trouver un emplacement de parking
- E** ENTRER: Je dois pouvoir repérer et rejoindre l'entrée et entrer dans le bâtiment
- C** CIRCULER: Je dois pouvoir circuler à l'intérieur du bâtiment
- U** UTILISER: Je dois pouvoir utiliser toutes les fonctions présentes dans le bâtiment
- E** EVACUER: Je dois pouvoir sortir du bâtiment en cas de danger

### 1. STATIONNER :



Vu:

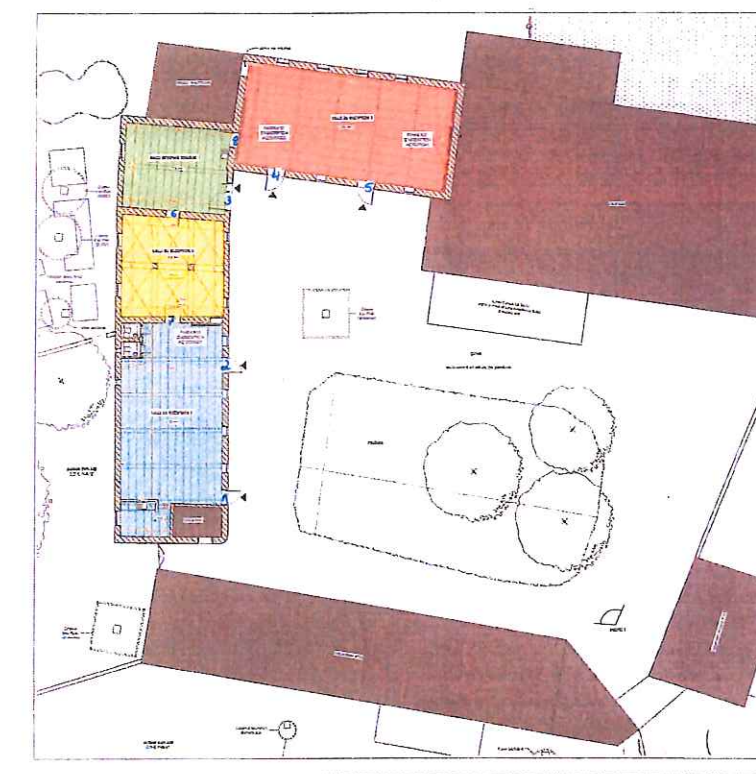
- la longue distance entre le parking et l'intérieur de la cour
- le revêtement en pavés bombés de la cour à traverser

Il a été convenu que les personnes à mobilité réduite seraient déposées dans la cour à proximité de la porte d'entrée.

Il n'y a donc d'emplacement de parking « PMR » spécifique.

## 2. ENTRER / SORTIR :

D'après ce qui a été mesuré par madame Van den Bulcke, les différentes entrées comportent un ressaut de 1 ou 2 cm pour les seuils en pierre bleue polie.



Le libre passage des portes d'entrées est suffisant.

Porte 1: 91 cm. Il n'y pas les 50 cm coté clenche depuis l'intérieur, mais la porte 2 peut être utilisée.

Porte 2 : 95 cm

Porte 4 : 112 cm

Porte 5 : 105 cm

Les entrées sont accessibles avec de l'aide pour passer le petit ressaut.

## 3. CIRCULER :

La circulation dans chaque salle est de plain-pied.

Il y a toutefois une différence de niveau de 40 cm entre la salle de réception 1 et 2.

Pour permettre l'accès aux personnes avec des difficultés de mobilité, il est possible de placer une plateforme élévatrice type escalier Flexstep.



Il y a également la possibilité de se dire que l'accès à la salle 2 qui accueille souvent le buffet, se fait via l'extérieur.

- soit par la salle réservée au traiteur, ce qui est possible mais demande d'emprunter la cour en pavé qui est un obstacle et l'accès par les cuisines.
- soit en réhabilitant la porte existante qui donne directement sur la salle 2 si possible techniquement.

Dans tous les cas, l'escalier doit être amélioré avec du contraste sur les nez-de-marches et une main-courante de part et d'autre.

Les largeurs des portes dans les salles sont suffisantes.

Porte 6 : 100 cm

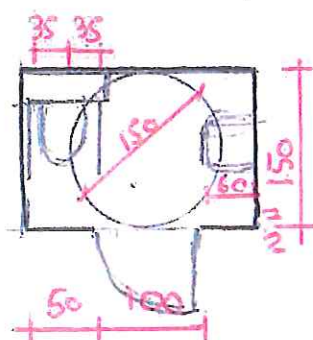
Porte 7 : 119 cm

Porte 8 : 95 cm

#### 4. UTILISER :

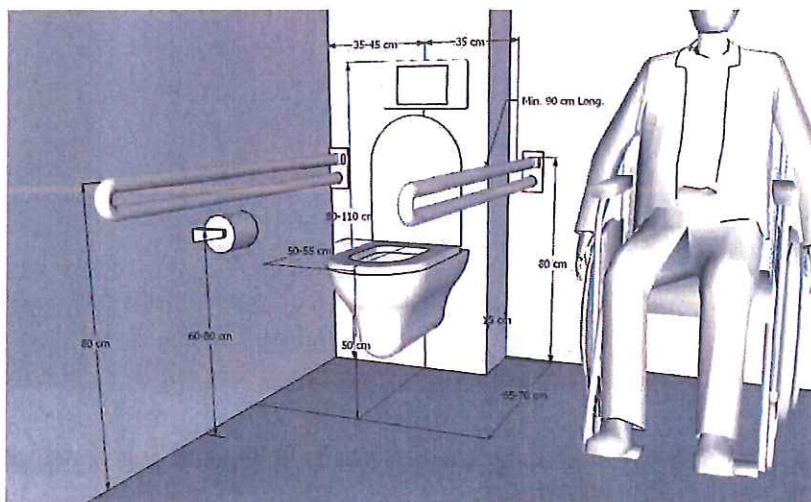
Les 2 sanitaires existants seront rassemblés pour n'en faire qu'un PMR.

Schéma de principe :

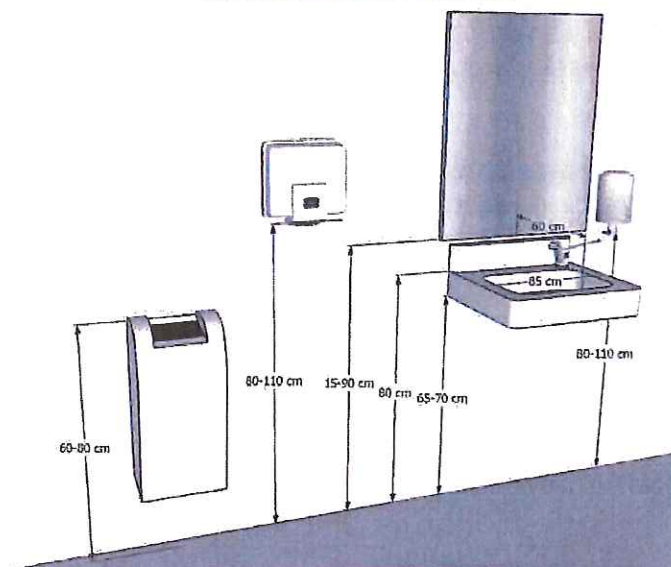


Conseils supplémentaires :

à retrouver dans le « guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible »



CAWaB - RÉFÉRENTIEL BÂTIMENT - PARTIE IV - ÉQUIPEMENTS - version2013



CAWaB - RÉFÉRENTIEL BÂTIMENT - PARTIE IV - EQUIPEMENTS - version2013